

Echec au partage

LE général de Gaulle a pratiqué avec succès en France une politique fondée sur le chantage. Il a réussi à prendre le pouvoir en mai 1958 en se présentant aux Français comme le seul rempart contre un putsch militaire qu'il encourageait par ailleurs ; il a utilisé la même méthode avant le référendum de 1958 et celui de 1961 en menaçant les Français de les abandonner — c'est-à-dire de nouveau de les livrer à un putsch militaire — s'ils ne votaient pas exactement comme il le désirait.

Le général de Gaulle a tenté d'utiliser des moyens analogues vis-à-vis des dirigeants algériens — mais jusqu'ici il n'a pas réussi. Il les a menacés, s'ils ne se montraient pas raisonnables et ne se soumettaient pas à ses conditions, de mener la guerre encore plus durement, il les a ensuite avertis qu'il créerait sans eux une « Algérie algérienne » ; il leur a enfin annoncé à plusieurs reprises la division éventuelle de l'Algérie et cette menace du partage semble être devenue en ce moment son argument principal.

Pourtant, ces chantages n'ont pas eu jusqu'ici de résultat et ne semblent pas devoir mieux réussir à l'avenir. C'est qu'en effet il faut deux conditions pour qu'un chantage puisse être couronné de succès. Il faut d'abord que la menace soit sérieuse, qu'elle soit ressentie par l'adversaire comme devant créer une situation pire que celle dans laquelle il se

trouve. Il faut ensuite que cet adversaire n'ait pas le sang-froid ou l'esprit combatif nécessaires pour relever le défi. Quand de Gaulle menaçait les Français de la guerre civile, il les menaçait d'une éventualité plausible, encore que « gonflée » par la propagande gaulliste. Et il avait devant lui un peuple vivant confortablement, désirant garder ce confort et cette paix, et dépourvu de tout grand chef de file capable de le réveiller et de le pousser à réagir.

Dans le cas des Algériens, la situation est différente. Il se trouve devant un peuple qui a touché le fond de l'abîme et qui ne peut pas être beaucoup plus malheureux qu'il ne l'est actuellement. Des dirigeants combattifs et qui ont acquis leur prestige dans la lutte, sont suivis presque aveuglément par la quasi-totalité de ce peuple. Enfin, les menaces du général de Gaulle — compte tenu de cette situation — se sont révélées faibles et inefficaces, des « tigres de papier » comme disent les Chinois. La guerre à outrance n'a pas aggravé fondamentalement la situation militaire du F.L.N. et n'a pas entamé son influence politique. L'Algérie algérienne, que ce soit sous la forme des pseudo-élus ou sous celle de l'exécutif administratif, a fait long feu. Quant au partage, il ne pourrait avoir une valeur de chantage que s'il pouvait être imposé sans le consentement du G.P.R.A. — c'est-à-dire, à la limite, réalisé de facto sans lui. C'est d'ailleurs ce que semblent préfigurer les derniers discours du

général de Gaulle et les derniers mouvements de troupes.

Mais une telle opération aurait militairement et diplomatiquement de grands avantages pour le F.L.N. auquel il laisserait la possibilité, sans s'engager diplomatiquement en aucune façon vis-à-vis des Français, d'installer officiellement son pouvoir en territoire algérien, d'être reconnu « de jure » par nombre de gouvernements qui ne le reconnaissent que « de facto », de renforcer son armée régulière, de constituer peut-être une aviation — cependant que la France devrait continuer la guerre et maintenir des effectifs à peine diminués. On peut se demander qui est davantage menacé par cette solution ; que l'on puisse poser la question suffit presque à démontrer l'inefficacité d'un tel chantage.

En fin de compte, ce genre de politique exige un jugement très fin et très exact de la valeur du moyen de pression et du tempérament de ceux que l'on veut impressionner. De Gaulle a réussi en France parce qu'il a bien apprécié nos compatriotes et la gravité du péril qu'il pouvait leur faire craindre. Dans l'affaire algérienne ce procédé ne « marche pas ». Peut-être, par conséquent, vaudrait-il mieux l'abandonner derechef, et jouer cartes sur table avec des atouts réels : c'est-à-dire négocier purement et simplement. Sans nouveaux coups de théâtre. Sans ruptures qui n'encouragent que les militaires fascistes. Sans chantages qui font « long feu » — après avoir toutefois prolongé la guerre, ses destructions et ses massacres.

Claude BOURDET